

LA R GULATION DE L'IA EN EUROPE

Apr s avoir encourag  la r gulation de l'Intelligence Artificielle par le droit souple, les autorit s europ ennes changent aujourd'hui de logique avec la promotion d'un droit plus contraignant, dont la publication par la Commission europ enne d'une proposition de r glement, dite AI Act, marque le point de d part.

Ce colloque international et pluridisciplinaire vise   offrir une analyse compar e des syst mes de r gulation propos s.

VENDREDI 10 D CEMBRE 2021

COLLOQUE INTERNATIONAL EN LIGNE (sans inscription)

COMIT  SCIENTIFIQUE

Alexandra BENSAMOUN

*Professeure de droit priv ,
Universit  Paris-Saclay/ vry*

Vincent BOUHIER

*Ma tre de conf rences HDR en droit
public, Doyen de la Facult  de droit
d' vry, Universit  Paris-Saclay/ vry*

Arnaud LATIL

*Ma tre de conf rences HDR en droit
priv , Sorbonne Universit *

Lien Zoom : <https://bit.ly/3jStOyc>

● 9h - Mots d'accueil

- **Gérard BIAU**, Professeur, directeur de SCAL, Sorbonne Université
- **Frédéric CHAZAL**, Directeur de recherche, INRIA, directeur de l'Institut DATAIA

● 9h20 - GRAND TÉMOIN

- Les enjeux stratégiques du TALN pour l'écosystème public : entre transformation numérique, soutien à l'innovation et régulation de l'IA à haut risque,
Renaud VEDEL, Préfet, Coordonnateur de la Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle

● 9h45 - Droit et pratique du droit

- Les initiatives normatives au sein du Conseil de l'Europe
Marine KETTANI, Magistrate, Représentante française au CAHAI, Chargée de mission au ministère de la Justice
- Synthèse des conclusions de l'étude du Conseil d'Etat sur l'utilisation de l'IA par les administrations,
Alexandre LALLET, Conseiller d'Etat, co-rapporteur de l'étude du Conseil d'Etat sur l'IA dans l'action publique
- De l'éthique au droit de l'IA,
Anouk BARBEROUSSE, Professeure en philosophie des sciences, Sorbonne Université
- L'éthique de la recherche en informatique,
Saïd MAMMAR, Professeur en informatique, Université Paris-Saclay/Évry

● 11h - Pause

● 11h15 - Les modèles de régulation de l'IA

- L'émergence d'un droit de l'IA,
Alexandra BENSAMOUN, Professeure de droit privé, Université Paris-Saclay/Évry
- La notion d'IA au sens de la proposition de Règlement du 21 avril 2021,
Vincent GUIGUE, Maître de conférences en informatique, Sorbonne Université
- La pyramide des risques de l'IA,
Arnaud LATIL, Maître de conférences HDR en droit privé, Sorbonne Université
- Le modèle de régulation nord-américain,
Pierre-Luc DÉZIEL, Professeur de droit, Université de Laval, Québec (Canada)

● 14h - L'articulation avec les règles existantes

- Quelle articulation avec les régimes de responsabilité civile ?
Dimitri HOUTCIEFF, Professeur de droit privé, Université Paris-Saclay/Évry
- Quelle articulation avec le RGPD ?
Thibault DOUVILLE, Professeur de droit privé, Université de Caen-Normandie
- La gouvernance des données,
Brunessen BERTRAND, Professeure de droit public, Université de Rennes 1
- La gouvernance institutionnelle,
Vincent BOUHIER, Maître de conférences HDR en droit public, Université Paris-Saclay/Évry

● 15h15 - Les cas d'usage en débat (1)

- La reconnaissance faciale,
Caroline LEQUESNE ROTH, Maître de conférences HDR en droit public, Université Côte d'Azur
- Les risques financiers,
Nathalie MARTIAL-BRAZ, Professeure de droit privé, Université de Paris
- Les activités de santé,
Lydia MORLET-HAÏDARA, Maître de conférences HDR en droit privé, Université de Paris

● 16h15 - Pause

● 16h40 - Les cas d'usage en débat (2)

- Le travail,
Grégoire LOISEAU, Professeur de droit privé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- L'accès aux services publics,
Lucie CLUZEL-METAYER, Professeure de droit public, Université Paris-Nanterre
- La justice,
Laurence PÉCAUT-RIVOLIER, Conseillère à la Cour de cassation